

2024-2025

CAHIER DE L'ÉTUDIANT[E]

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



AMOS

165.A0

TECHNIQUES DE PHARMACIE

Ce cahier de programme de l'étudiant(e) ainsi que les plans de cours sont des documents officiels. Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour s'y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de cégep.

Ce document s'adresse à :

Étudiant(e)s du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
inscrits au programme d'études *Techniques de pharmacie*.

Ce document a été réalisé par :

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Téléphone : 819 762-0931
Sans frais : 1 866 234-3728
Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Mise à jour :

Direction des études
2024-06-04



Table des matières

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES	4
VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	4
COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	4
LA FORMATION GÉNÉRALE	5
LES BUTS DU PROGRAMME	10
CONDITIONS D'ADMISSION AU PROGRAMME	11
LE PROFIL DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE	12
LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME	13
LOGIGRAMME DE LA FORMATION GÉNÉRALE ET SPÉCIFIQUE	15
DESCRIPTION DES COURS DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE	16
CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME.....	20
L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP).....	20
ANNEXE I	21
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION GÉNÉRALE.....	21
ANNEXE II	23
TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION SPÉCIFIQUE	23

Bienvenue en Techniques de pharmacie au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme de *Techniques de pharmacie* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études techniques qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de pharmacie.

Comme tout programme d'études collégiales, celui-ci est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiant(e)s de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux, grille de cours, suivi de l'atteinte des compétences et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé. Conservez ce cahier ; il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux étudiant(es) en Techniques de pharmacie,

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons dans le programme de *Techniques de pharmacie (TP)*.

La formation spécifique de ce programme d'études est axée sur des cours de biologie, de soins infirmiers, d'informatique, de communication, de gestion des ressources humaines et matérielles ainsi que sur des cours disciplinaires. Chaque cours de TP inclut des périodes de formation théorique ainsi que des activités d'apprentissage en laboratoire.

Le volet disciplinaire est constitué de dix-huit cours de Techniques de pharmacie offerts sur six sessions. Vous serez à même de développer vos aptitudes dans les trois segments de la profession. En technique, en assurant la supervision du circuit du médicament. En gestion, au niveau des ressources humaines et des ressources matérielles robotisées. En soins pharmaceutiques, en collaborant avec le pharmacien dans la prise en charge de la thérapie médicamenteuse et à l'enseignement au patient. Au fil des sessions, vous cheminerez vers la compétence professionnelle et vers l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Nous vous souhaitons donc un agréable séjour parmi nous. Soyez assurés que le milieu de la pharmacie vous attend depuis plusieurs années. Nous serons à vos côtés pour vous soutenir dans vos efforts vers la réussite et surtout pour vous transmettre notre passion : avoir à cœur le bien-être et la santé des patients !

Les enseignant(e)s de Techniques de pharmacie

Les programmes d'études collégiales¹

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'étudiant(e) : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales, soit :

- Former l'étudiant(e) à vivre en société de façon responsable;
- Amener l'étudiant(e) à intégrer les acquis de la culture;
- Amener l'étudiant(e) à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'étudiant(e) à la vie personnelle et professionnelle.

- Résoudre des problèmes;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer.

¹ Extrait du Devis ministériel du programme *Techniques de pharmacie* (165.A0), 2021

La formation générale

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions;
 - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique;
 - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir;
 - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif;
 - Assumer ses responsabilités sociales.
- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive;
 - Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie;
 - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents;
 - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - Améliorer sa communication dans la langue seconde;
 - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation;
 - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires;
 - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte;
 - Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication;
 - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique;
 - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte;

- De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
- De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité.
- Sur le plan des attitudes :
 - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir;
 - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages;
 - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires;
 - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde;
 - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle;
 - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes;
 - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux;
 - Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique;
 - Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance;
 - Des outils méthodologiques.
- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées;
 - À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables;
 - À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles;
 - À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique;
 - Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser;
 - À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit;

- À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
- À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action.
- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question;
 - De la réflexion critique;
 - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée;
 - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains;
 - Des idées et de leur histoire;
 - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel;
 - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions;
 - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
 - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
 - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais;
 - Des éléments de la culture du monde anglophone.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche;
 - De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise;
 - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone;

- De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale.
- Sur le plan des attitudes :
 - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études;
 - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone;
 - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources;
 - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
 - Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives;
 - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé;
 - Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé;
 - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives;
 - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique.
- Sur le plan des habiletés :
 - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins;
 - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements;
 - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante;
 - De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps.
 - De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques;
 - De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques;
 - De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif;
 - De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques;
 - De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée.

- Sur le plan des attitudes :
 - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique;
 - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique;
 - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager;
 - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération;
 - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives;
 - Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives;
 - De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance;
 - De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

La formation complémentaire permet à l'étudiant(e) de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant(e) parmi les six domaines suivants :

- Sciences humaines
- Culture scientifique et technologique
- Langue moderne
- Langage mathématique et informatique
- Art et esthétique
- Problématiques contemporaines

Les buts du programme

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques de pharmacie* vise à :

- Rendre l'étudiant(e) efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession;
 - Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de l'étudiant(e) à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - Le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - Ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de l'étudiant(e) et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - De développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - De comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - De développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - D'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de l'étudiant(e), soit lui permettre :
 - D'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - De se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et des préoccupations importantes, qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiant(e)e ou de l'étudiant(e). Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques de pharmacie*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- Assurer une vigilance constante pour la sécurité du circuit du médicament;
- Adopter une approche centrée sur les besoins des patients;
- Développer l'intérêt de s'adapter aux changements technoscientifiques et organisationnels.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Finalité du programme

Le programme *Techniques de pharmacie* vise à former des technicien(ne)s en pharmacie.

La fonction de travail des technicien(ne)s en pharmacie vise essentiellement à répondre, de façon optimale, aux tâches pharmaceutiques techniques, administratives et cliniques. Ces personnes contribuent de ce fait à offrir des services pharmaceutiques de qualité en matière de traitement technique du circuit du médicament. Elles collaborent également aux soins pharmaceutiques prodigués par les pharmaciens afin de répondre aux besoins de la clientèle. De plus, les technicien(ne)s en pharmacie accomplissent des tâches administratives significatives en gestion de ressources humaines.

Sous la supervision de pharmacien(ne)s ou en collaboration avec eux, les technicien(ne)s en pharmacie effectuent plus précisément les tâches suivantes : assurer le traitement des ordonnances et des requêtes ainsi que la distribution des médicaments; contrôler la chaîne d'approvisionnement, l'entreposage et les stocks; gérer l'utilisation des systèmes d'information et des équipements; mettre en œuvre des mesures de contrôle de la qualité, de gestion des risques et d'amélioration continue; gérer le personnel technique de la pharmacie; participer à la gestion documentaire ; collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse des patients et, finalement, collaborer à des études cliniques.

Pour répondre aux besoins techniques, administratifs et cliniques, les technicien(ne)s en pharmacie utilisent des systèmes d'information en pharmacie ainsi que de l'équipement spécialisé et diverses technologies qui leur permettent de réaliser les différentes étapes du circuit du médicament qui leur sont assignées. Ils ou elles travaillent en collaboration et côtoient de nombreuses personnes au quotidien. Les habiletés en communication sont donc indispensables pour interagir de manière professionnelle et diligente avec les pharmaciens, les patients, le personnel technique ou d'autres professionnels. Les technicien(ne)s en pharmacie sont assujettis à la réglementation applicable et aux normes de pratique publiées par l'ordre professionnel afférent.

Les technicien(ne)s en pharmacie peuvent travailler en établissement de santé et en pharmacie communautaire. Pour ce qui est des établissements de santé, ils se trouvent notamment dans les centres hospitaliers, les centres hospitaliers universitaires, les centres intégrés de santé et de services sociaux et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux. En pharmacie communautaire, ces personnes travaillent notamment dans des pharmacies associées à des chaînes ou à des bannières, des pharmacies indépendantes ou des pharmacies préparatrices.

Conditions d'admission au programme

Pour être admis dans le programme *Techniques de pharmacie*, vous devez respecter les conditions d'admission suivantes :

- STE ou SE 4e : Science et technologie de l'environnement (058404) ou Science et environnement (058402) de la 4e secondaire (Sciences physiques 436)

Le profil de la personne diplômée

Le programme *Techniques de pharmacie* vise à former des technicien(ne)s en pharmacie, une toute nouvelle profession! Au terme de sa formation, La personne diplômée est en mesure de réaliser les tâches pharmaceutiques liée à sa profession en collaboration avec les pharmaciennes et pharmaciens tout en respectant les limites de sa pratique.

Volet technique : La personne diplômée contrôle les activités liées au circuit du médicament. Pour y parvenir, elle traite mathématiquement et efficacement les données numériques reliées à ses activités. Il exploite avec aisance les technologies de l'information et de la télécommunication ainsi que les équipements et appareils spécialisés. Elle sait préparer et emballer les médicaments, mais sa responsabilité à cet égard consiste à coordonner efficacement le travail en lien avec le conditionnement de médicaments ainsi que les préparations plus complexes et nécessitant des techniques stériles.

Volet administratif : La personne diplômée collabore au fonctionnement de la pharmacie, au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue. Les notions acquises en comptabilité et en gestion lui permettent de gérer le personnel de soutien technique sous sa responsabilité (embauche, formation, supervision). Elle contrôle les opérations de la chaîne d'approvisionnement. Elle vérifie les stocks, identifie des fournisseurs et procède aux commandes nécessaires afin de s'assurer de la disponibilité des médicaments et fournitures.

Volet clinique : Les connaissances que la personne diplômée a acquises au sujet de l'anatomie et de la physiologie humaine lui permettent de reconnaître et comprendre les principaux problèmes de santé et les maladies. Elle sait discerner les caractéristiques des médicaments et analyser leur usage et leurs effets sur l'organisme. Aussi, la collecte efficace de renseignements relative aux usagers de même que la sélection des valeurs de laboratoire et des mesures cliniques sont en lien avec la démarche effectuée par les soins infirmiers. Ces éléments font d'elle une personne outillée pour collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse ainsi qu'à des études cliniques, et ce, dans le respect des limites de son champ de compétences et des normes en vigueur.

En plus des compétences techniques, administratives et cliniques, la personne diplômée a développé un professionnalisme en matière d'interaction, de collaboration et de communication qui fait de lui un atout essentiel dans son milieu de travail. Elle sait s'adapter au contexte grâce à des connaissances acquises en psychologie. En effet, elle communique à l'aide d'un vocabulaire scientifique spécialisé lorsqu'elle interagit avec d'autres professionnels de la santé, mais elle sait également communiquer de manière plus accessible lors de ses interactions avec les usagers. Elle s'exprime dans un français oral et écrit adéquat. Elle réussit également à lire de la documentation écrite en anglais et tenir une conversation simple dans cette même langue lorsque requis.

La personne diplômée est efficace et rigoureuse dans la réalisation de ses tâches. Son sens de l'initiative et son autonomie font de lui une personne qui s'adapte facilement aux changements dans les pratiques. De plus, ayant acquis une base solide en ce qui a trait aux compétences technologiques reliées à son emploi, elle est prête à s'adapter aux changements technoscientifiques et organisationnels à venir.

La personne diplômée a un bon sens des responsabilités. Elle est consciente des risques reliés à la manipulation de médicaments. Sa vigilance constante et son esprit critique lui permettent d'analyser les situations et de prendre des décisions éclairées afin de prévenir les atteintes à l'éthique, à la santé, à la sécurité et à l'environnement. Elle effectue également un retour réflexif sur ses pratiques, ce qui lui permet de s'améliorer.

La personne diplômée a de bonnes habiletés relationnelles et son approche est centrée sur les besoins des usagers. Conscient de l'importance d'un mode de vie sain et actif, elle est outillée pour promouvoir et appliquer les saines habitudes de vie dans le cadre de sa pratique.

La grille de cours du programme

165.A0 Techniques de pharmacie (Amos)

1^{re} session

		Pondération			Unités	Préables
		T	L	P		
601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	2 1/3	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	2 1/3	
101-P11-AT	Biologie du corps humain I	3	1	2	2	CR : 180-P15-AT
101-P12-AT	Microbiologie	2	1	2	1 2/3	
165-213-AT	Introduction à la profession	2	2	1	1 2/3	
165-214-AT	Initiation à la pharmacologie	2	1	2	1 2/3	
165-216-AT	Santé et sécurité en milieu pharmaceutique	2	1	1	1 1/3	
180-P15-AT	Aspect clinique des problèmes de santé I	2	1	1	1 1/3	CR : 101-P11-AT
420-P17-AT	Environnement numérique	1	2	1	1 1/3	
Heures de travail par semaine : 47		19	12	16	15 2/3	

2^e session

601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	2 1/3	P : 601-101-MQ
109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	1	
101-P21-AT	Biologie du corps humain II	2	1	2	1 2/3	P : 101-P11-AT, CR : 180-P25-AT
165-222-AT	Médicaments et usages I	3	2	3	2 2/3	P : 101-P11-AT, 180-P15-AT, 165-214-AT
165-224-AT	Environnement numérique en pharmacie	2	3	1	2	
180-P25-AT	Aspect clinique des problèmes de santé II	2	1	1	1 1/3	CR : 101-P21-AT
201-P26-AT	Calculs pharmaceutiques	2	3	1	2	
350-P23-AT	Communication professionnelle en pharmacie	3	2	2	2 1/3	
Heures de travail par semaine : 46		18	14	14	15 1/3	

3^e session

601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	2 2/3	P : 601-102-MQ
601-888-02	Épreuve uniforme de français					
604-10x-MQ	Langue anglaise I	2	1	3	2	
101-P31-AT	Biologie du corps humain III	2	1	2	1 2/3	P : 101-P11-AT, CR : 180-P36-AT
165-232-AT	Médicaments et usages II	3	2	3	2 2/3	P : 101-P21-AT, 180-P25-AT, 165-214-AT
165-233-AT	Administration d'une pharmacie	3	2	1	2	P : 165-224-AT
165-234-AT	Préparations magistrales non stériles	1	2	1	1 1/3	P : 201-P26-AT, 165-216-AT
165-235-AT	Conditionnement des médicaments en milieu communautaire	2	2	1	1 2/3	P : 165-216-AT, 165-224-AT
180-P36-AT	Aspect clinique des problèmes de santé III	2	1	1	1 1/3	CR : 101-P31-AT
Heures de travail par semaine : 46		18	12	16	15 1/3	

4^e session

109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	1	
340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	2	P : 340-101-MQ
604-A0x-AT	Langue anglaise II	2	1	3	2	P : 604-10x-MQ
com-001-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
165-241-AT	Médicaments et usages III	3	2	3	2 2/3	P : 101-P31-AT, 180-P36-AT, 165-214-AT
165-242-AT	Préparations magistrales stériles	2	5	1	2 2/3	P : 201-P26-AT, 101-P12-AT, 165-216-AT
165-243-AT	Conditionnement des médicaments en établissements de santé	2	4	1	2 1/3	P : 165-224-AT, 165-216-AT
165-244-AT	Stage d'expérimentation	1	3	1	1 2/3	P : 165-235-AT, 165-234-AT PA : 165-242-AT, 165-243-AT
Heures de travail par semaine : 49		15	18	16	16 1/3	

5^e session

		Pondération			Unités	Préalables
		T	L	P		
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	1	P: 109-101-MQ, 109-102-MQ
340-ABP-AT	Éthique et politique	3	0	3	2	P: 340-102-MQ
601-ABx-AT	Communication	2	2	2	2	P: 601-103-MQ
com-002-xx	Cours complémentaire	2	1	3	2	
165-251-AT	Circuit du médicament I	1	3	1	1 2/3	P: 165-244-AT
165-252-AT	Prise en charge de la pharmacothérapie	2	2	2	2	P: 165-222-AT, 165-232-AT, 165-241-AT, 165-224-AT
180-P53-AT	Services cliniques en pharmacie	1	2	1	1 1/3	P: 165-222-AT, 165-232-AT, 165-241-AT
401-P54-AT	Gestion des stocks	2	1	1	1 1/3	
401-P55-AT	Gestion du personnel	2	3	2	2 1/3	
Heures de travail par semaine :		47	16	15	16	15 2/3

6^e session

165-261-AT	Circuit du médicament II	1	2	1	1 1/3	P: 165-251-AT
165-262-AT	Assurance-qualité et amélioration continue	2	3	2	2 1/3	P: 165-251-AT
165-263-AT	Optimisation du circuit du médicament	2	2	1	1 2/3	P: 165-251-AT, 165-224-AT PA: 165-261-AT
165-264-AT	Études cliniques	2	1	2	1 2/3	P: 165-244-AT, 401-P54-AT
165-265-AT	Stage d'intégration (ESP ¹)	1	15	3	6 1/3	P: 401-P54-AT, 401-P55-AT, 180-P53-AT, 165-252-AT, PA: 165-261-AT, 165-263-AT
Heures de travail par semaine :		40	8	23	9	13 1/3

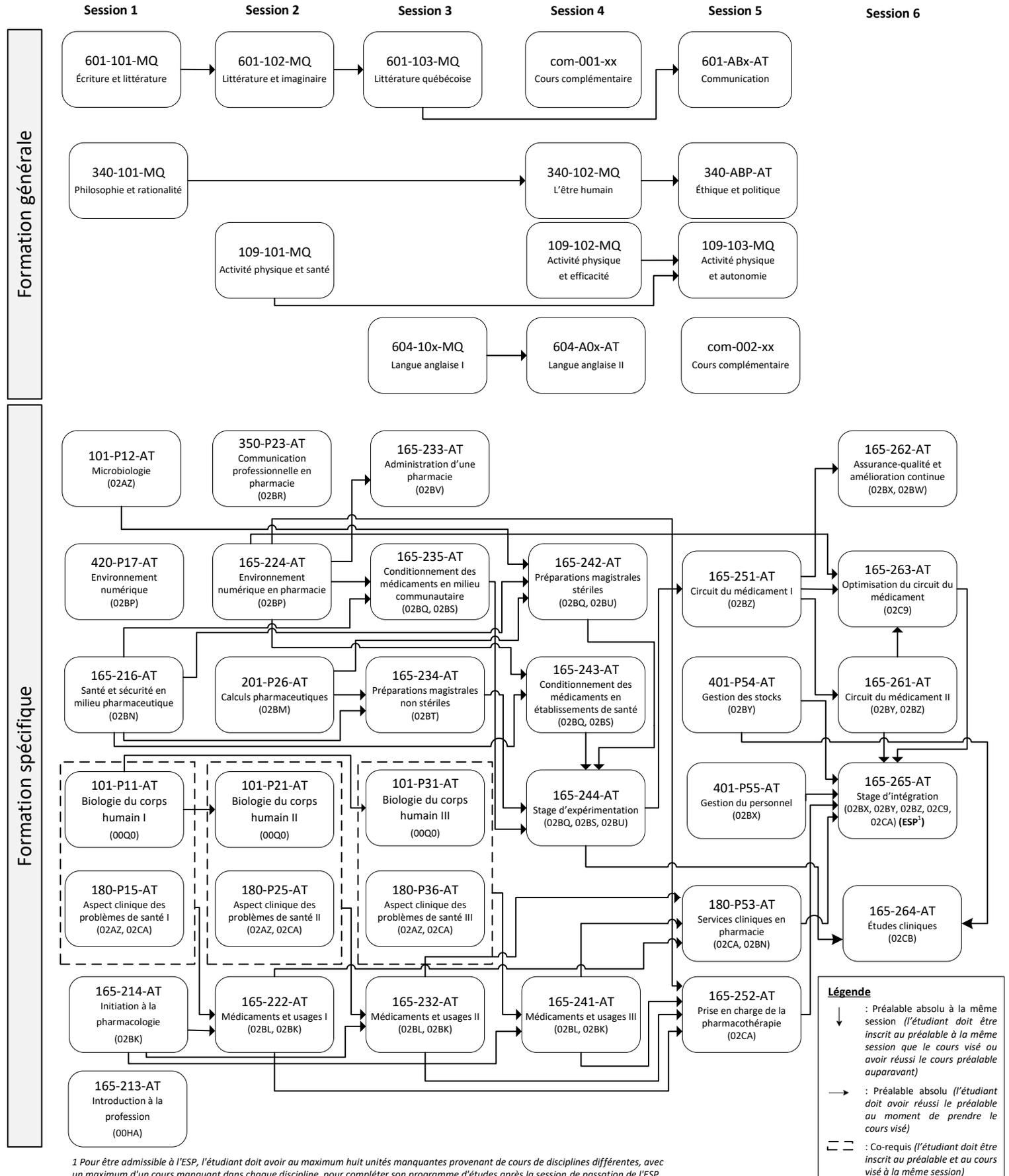
1 Pour être admissible à l'ESP, l'étudiant doit avoir au maximum huit unités manquantes provenant de cours de disciplines différentes, avec un maximum d'un cours manquant dans chaque discipline, pour compléter son programme d'études après la session de passation de l'ESP.

P : Préalable absolu (l'étudiant doit avoir réussi le préalable au moment de prendre le cours visé)

PA : Préalable absolu à la même session (l'étudiant doit être inscrit au préalable à la même session que le cours visé ou avoir réussi le cours préalable auparavant)

CR : Co-requis (l'étudiant doit être inscrit au préalable et au cours visé à la même session)

Logigramme 165.A0 – Techniques de pharmacie



Description des cours de la formation spécifique

Première session

165-213-AT Introduction à la profession

La personne étudiante cernera les tâches, les opérations, les habiletés et les comportements reliés à la fonction de travail du technicien(ne) en pharmacie, incluant l'aspect législatif, éthique et déontologique. Elle aura une vue d'ensemble du circuit du médicament, un élément central de sa future profession. Elle discernera les 3 grands volets du travail de technicien(ne) en pharmacie et saura reconnaître les particularités qui distinguent le milieu hospitalier du milieu communautaire.

165-214-AT Initiation à la pharmacologie

En utilisant une nomenclature adéquate, la personne étudiante distinguera les principales caractéristiques des médicaments; par exemple, les différentes voies d'administration, les divers modes de conservation, les paramètres pharmacocinétiques ainsi que les principaux facteurs influençant les médicaments dans l'organisme. Elle sera en mesure d'effectuer des recherches d'informations.

165-216-AT Santé et sécurité en milieu pharmaceutique

La personne étudiante connaîtra les règles entourant la santé, la sécurité, l'hygiène, la salubrité et la protection de l'environnement. Elle sera consciente des risques et des dangers liés à la pratique professionnelle et sera en mesure de déterminer les moyens appropriés pour les prévenir ainsi que de veiller à leur application.

101-P11-AT Biologie du corps humain I

La personne étudiante se familiarisera avec le concept d'homéostasie et de déséquilibre homéostatique. Elle intégrera les différents niveaux d'organisation du corps humain et appliquera ses connaissances sur la structure cellulaire, de même que sur les tissus. En utilisant une terminologie juste, la personne étudiante sera en mesure de nommer et de se représenter correctement l'anatomie et la physiologie des systèmes urinaire et digestif du corps humain, et ce, pour les différents niveaux d'organisation.

101-P12-AT Microbiologie

La personne étudiante s'initiera à la caractérisation des problèmes de santé liés à des désordres immunologiques et infectieux. Entre autres, elle saura reconnaître différents types d'agresseurs d'intérêts médicaux (bactéries, virus, etc.), ainsi que leurs modes de transmission et la réponse immunitaire du corps face aux agresseurs. À partir de notions sur la biologie moléculaire, elle saura également décrire les mécanismes menant au développement des cancers.

180-P15-AT Aspect clinique des problèmes de santé I

La personne étudiante établira des liens entre la physiopathologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque liés à certains problèmes de santé et maladies. Elle saura reconnaître le processus évolutif du problème de santé ou de la maladie et des complications. La personne étudiante sera en mesure d'appliquer des techniques d'administration des médicaments et de prélèvements. Elle enseignera et supervisera la personne et ses proches dans l'utilisation d'appareils, de dispositifs et d'accessoires.

420-P17-AT Environnement numérique

Ce cours permet à la personne étudiante d'acquérir les connaissances et habiletés nécessaires à l'exploitation efficace des technologies de l'information propres aux services pharmaceutiques. Elle apprendra à gérer un poste de travail informatique, à utiliser efficacement l'internet pour optimiser les recherches d'information pertinente et à exploiter les fonctionnalités de logiciels de bureautique communs et de plateformes collaboratives.

Deuxième session

165-222-AT Médicaments et usages I

Dans ce premier cours d'une série de trois, la personne étudiante sera en mesure de reconnaître certaines pathologies et de caractériser les effets attendus des médicaments sur celles-ci. Elle pourra établir des liens entre les renseignements cliniques obtenus, les médicaments et les conditions de santé de la personne. Elle bonifiera ses connaissances en étudiant les principaux facteurs influençant les médicaments dans l'organisme, leurs principaux mécanismes d'action, leurs effets indésirables et leurs interactions.

165-224-AT Environnement numérique en pharmacie

La personne étudiante sera en mesure d'exploiter de façon optimale les différents systèmes d'information propres au domaine de la pharmacie ainsi que les différents modules et logiciels connexes. Elle saura utiliser les applications liées aux appareils de santé connectés et les outils d'aide à la décision.

101-P21-AT Biologie du corps humain II

La personne étudiante appliquera le concept d'homéostasie et de déséquilibre homéostatique. En utilisant une terminologie juste, elle sera en mesure de nommer et de se représenter correctement l'anatomie et la physiologie des systèmes tégumentaire, cardiovasculaire et respiratoire, et ce, pour les différents niveaux d'organisation. Elle expliquera les processus métaboliques de production d'énergie, d'utilisation et de stockage des nutriments.

180-P25-AT Aspect clinique des problèmes de santé II

La personne étudiante établira des liens entre la physiopathologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque liés à certains problèmes de santé et maladies. Elle saura reconnaître le processus évolutif du problème de santé ou de la maladie et des complications. La personne étudiante sera en mesure d'appliquer des techniques d'administration des médicaments et de prélèvements. Elle enseignera et supervisera la personne et ses proches dans l'utilisation d'appareils, de dispositifs et d'accessoires.

201-P26-AT Calculs pharmaceutiques

La personne étudiante appliquera des concepts mathématiques, tels que la conversion des unités de mesure, la dilution, la proportionnalité, en contexte pharmaceutique. Ainsi, elle pourra effectuer un calcul précis de la dose ou du débit avec aisance. Elle sera également en mesure d'appliquer ces concepts aux activités administratives de la pharmacie. Finalement, elle saura interpréter certains résultats statistiques et développera un regard critique face à la valeur calculée.

350-P23-AT Communication professionnelle en pharmacie

La personne étudiante saura communiquer de façon professionnelle dans le cadre de ses fonctions. Elle s'adaptera aux différents interlocuteurs avec lesquels elle interagira (professionnels de la santé, patients). Elle saura rédiger des documents professionnels adéquatement, travailler en équipe et effectuer la gestion et la prévention de conflits.

Troisième session

165-232-AT Médicaments et usages II

Dans ce deuxième cours d'une série de trois, la personne étudiante sera en mesure de poursuivre la reconnaissance de certaines pathologies et de caractériser les effets attendus des médicaments sur celles-ci. Elle pourra établir des liens entre les renseignements cliniques obtenus, les médicaments et les conditions de santé de la personne. Elle bonifiera ses connaissances en étudiant les principaux facteurs influençant les médicaments dans l'organisme, leurs principaux mécanismes d'action, leurs effets indésirables et leurs interactions.

165-233-AT Administration d'une pharmacie

En distinguant, dans les différents milieux, les modalités financières et les opérations de facturation, la personne étudiante sera en mesure de collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie. Elle participera à la gestion des ressources, à la gestion documentaire ainsi qu'au rayonnement des services et soins pharmaceutiques.

165-234-AT Préparations magistrales non stériles

La personne étudiante sera en mesure de coordonner les préparations magistrales non stériles. Elle veillera à l'application des normes régissant ce type d'activité. Elle assurera la conformité des préparations selon les formules maîtresses. Elle veillera à la consignation de l'information et encadrera l'entretien et l'étalonnage du matériel.

165-235-AT Conditionnement des médicaments en milieu communautaire

Dans ce cours, la personne étudiante pourra coordonner et caractériser le conditionnement des médicaments en milieux communautaires. Elle veillera à la conformité du conditionnement tout en rectifiant les anomalies. Elle exploitera les équipements et les petits appareils liés à la surveillance de la thérapie tout en encadrant l'entretien et l'étalonnage du matériel ainsi que la consignation de l'information.

101-P31-AT Biologie du corps humain III

La personne étudiante appliquera le concept d'homéostasie et de déséquilibre homéostatique. En utilisant une terminologie juste, elle sera en mesure de nommer et de se représenter correctement l'anatomie et la physiologie des systèmes nerveux, endocrinien, reproducteur et musculosquelettique, et ce, pour les différents niveaux d'organisation.

180-P36-AT Aspect clinique des problèmes de santé III

La personne étudiante établira des liens entre la physiopathologie, les manifestations cliniques et les facteurs de risque liés à certains problèmes de santé et maladies. Elle saura reconnaître le processus évolutif du problème de santé ou de la maladie et des complications. La personne étudiante sera en mesure d'appliquer des techniques d'administration des médicaments et de prélèvements. Elle enseignera et supervisera la personne et ses proches dans l'utilisation d'appareils, de dispositifs et d'accessoires.

Quatrième session

165-241-AT Médicaments et usages III

Dans ce troisième et dernier cours de sa série, la personne étudiante sera en mesure de compléter la reconnaissance des principales pathologies et de caractériser les effets attendus des médicaments sur celles-ci. Elle pourra établir des liens entre les renseignements cliniques obtenus, les médicaments et les conditions de santé de la personne. Elle bonifiera ses connaissances en étudiant les principaux facteurs influençant les médicaments dans l'organisme, leurs principaux mécanismes d'action, leurs effets indésirables et leurs interactions.

165-242-AT Préparations magistrales stériles

Dans ce cours concernant le conditionnement des médicaments, la personne étudiante sera en mesure de coordonner la préparation de produits stériles en veillant à l'application du cadre normatif et à la conformité de la préparation. Lorsque nécessaire, elle rédigera les protocoles en collaboration avec le pharmacien. Elle veillera à la consignation de l'information tout en encadrant l'entretien et l'étalonnage du matériel.

165-243-AT Conditionnement de médicaments en établissements de santé

Dans ce cours, la personne étudiante pourra coordonner et caractériser le conditionnement des médicaments en établissements de santé. Elle veillera à la conformité du conditionnement tout en rectifiant les anomalies. Elle reconnaîtra les conséquences liées à une erreur. Elle exploitera les équipements et appareils tout en encadrant l'entretien et l'étalonnage du matériel ainsi que la consignation de l'information.

165-244-AT Stage d'expérimentation

Ce stage d'une durée de 60 heures se déroulera en établissements de santé et en milieu communautaire à raison de 24 heures par milieu et 12 heures sont prévues pour la préparation et l'évaluation. Le ou la stagiaire sera en mesure d'exploiter des équipements liés aux médicaments et veillera à la conformité du conditionnement des médicaments et à la consignation de l'information.

Cinquième session**165-251-AT-AT Circuit du médicament I**

La personne étudiante sera en mesure de coordonner le traitement des ordonnances ainsi que la préparation et la distribution des médicaments selon les standards établis tout en contrôlant leur approvisionnement. Elle assurera la qualité des services, la sécurité du personnel et de l'environnement. Elle veillera aux conditions d'entreposage ainsi qu'aux retours et aux rappels des médicaments et des fournitures.

165-252-AT Prise en charge de la pharmacothérapie

La personne étudiante sera en mesure de collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse. Elle assurera une collecte efficace de renseignements ainsi que la consignation des informations. Elle pourra corrélérer les valeurs de laboratoires obtenues avec l'effet du médicament et appliquer le plan de prise en charge du patient en collaboration avec le pharmacien. Elle produira des documents d'information pour le patient, ainsi que pour les autres professionnels de la santé.

180-P53-AT Services cliniques en pharmacie

La personne étudiante sera en mesure d'appliquer des techniques d'administration des médicaments et de prélèvements. Elle enseignera et supervisera la personne et ses proches dans l'utilisation d'appareils, de dispositifs et d'accessoires. La personne étudiante sera en mesure d'appliquer des techniques des premiers soins.

401-P54-AT Gestion des stocks

L'étudiant(e) sera en mesure d'appliquer les procédures de gestion ainsi que le suivi de l'approvisionnement et des stocks. Ce cours d'introduction abordera plusieurs aspects, tant financiers que physiques, afin d'assurer un approvisionnement adéquat et minimiser les ruptures de stock.

401-P55-AT Gestion du personnel

L'étudiant(e) sera en mesure de collaborer à la gestion des ressources humaines dans le domaine particulier d'une pharmacie. Différents concepts et des méthodes de gestion du personnel y seront abordés, tels que le processus d'embauche, la prise en charge de l'accueil et de l'orientation du personnel technique, l'évaluation du rendement, la gestion d'horaires et la mobilisation des employés. Les nouvelles connaissances seront mises en application par différentes mises en situation et/ou simulation.

Sixième session**165-261-AT-AT Circuit du médicament II**

La personne étudiante sera en mesure de coordonner le traitement des ordonnances ainsi que la préparation et la distribution des médicaments selon les standards établis tout en contrôlant leur approvisionnement. Elle assurera la qualité des services, la sécurité du personnel et de l'environnement. Elle veillera aux conditions d'entreposage ainsi qu'aux retours et aux rappels des médicaments et des fournitures.

165-262-AT Assurance-qualité et amélioration continue

La personne étudiante sera en mesure de mettre en application des méthodes d'amélioration continue et de gestion des risques en pharmacie, tout au long du circuit du médicament. Elle pourra contribuer à la préparation et au suivi des visites d'agrément ou d'inspection de l'ordre des pharmaciens. Elle déterminera les besoins et coordonnera les activités de formation et d'évaluation du personnel technique.

165-263-AT Optimisation du circuit du médicament

La personne étudiante sera en mesure de gérer les technologies liées au circuit du médicament en optimisant les systèmes d'information et les logiciels liés aux équipements. Elle saura intégrer de nouvelles fonctionnalités et former le personnel technique. Elle assurera l'application des règles de sécurité informatique et saura pallier les dysfonctionnements. Elle assurera l'entretien, l'étalonnage et la certification des équipements et des installations ainsi que la consignation de l'information dans les registres.

165-264-AT Études cliniques

La personne étudiante sera en mesure de collaborer à des études cliniques et en reconnaitra les concepts clés. Elle prendra part au protocole de recherche et saura en traiter les aspects techniques. Elle contrôlera l'approvisionnement et l'entreposage des médicaments de recherche. Elle veillera à la conformité des informations et de la documentation dans le respect des exigences réglementaires entourant la recherche clinique.

165-265-AT Stage d'intégration (ESP)

Dans ce cours porteur de l'épreuve synthèse de programme, la personne étudiante mettra en pratique l'organisation du travail en contrôlant les activités liées au circuit du médicament et en collaborant avec le pharmacien et les autres professionnels. Ce stage d'une durée de 240 heures, se déroulera à parts égales, en établissements de santé et en milieu communautaire. 45 heures sont prévues pour la préparation au stage et l'évaluation du cours.

Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français (EUF);
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Les étudiant(e)s inscrits à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales sont soumis à une épreuve synthèse propre à leur programme pour obtenir leur diplôme. Tous les étudiant(e)s qui, à une session donnée, sont en voie de terminer leur programme d'études sont admissibles à l'ESP.

Cette épreuve doit attester :

- la capacité de chaque étudiant(e) d'utiliser de façon autonome les compétences développées, de faire face à des situations complexes, de résoudre des problèmes et de réaliser des tâches dans des contextes variés;
- l'atteinte des seuils établis selon les standards prescrits pour les compétences développées par le programme d'études;
- l'intégration des apprentissages essentiels du programme exprimés dans le profil du diplômé².

L'épreuve synthèse de programme est intégrée au cours 165-265-AT *Stage d'intégration*. La réussite de ce cours atteste de la réussite de l'ESP.

² Extrait de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (2019)

Annexe I

Table de correspondance en formation générale

Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	Écriture et littérature	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	Littérature et imaginaire	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	Littérature québécoise	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	Philosophie et rationalité	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	L'être humain	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	604-100-MQ	Anglais de base	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	604-101-MQ	Langue anglaise et communication	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	604-102-MQ	Langue anglaise et culture	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	Activité physique et santé	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	Activité physique et efficacité	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	Activité physique et autonomie	

Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant	601-ABx-AT	Communication et (...)	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-ABP-AT	Éthique	
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau I)	604-10x-MQ	Langue anglaise II (niveau I)	
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau II)	604-AOx-AT	Langue anglaise II (niveau II)	
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant (niveau III)	604-AOx-AT	Langue anglaise II (niveau III)	

Annexe II

Table de correspondance en formation spécifique

COMPÉTENCES			COURS CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT ATTENDU
Code compétence	Énoncé de la compétence	N° de cours	Titre du cours
00HA	Analyser la fonction de travail	165-213-AT	Introduction à la profession
00QO	Développer une vision intégrée de l'organisme humain	101-P11-AT 101-P21-AT 101-P31-AT	Biologie du corps humain I Biologie du corps humain II Biologie du corps humain III
02AZ	Caractériser les principaux problèmes de santé et les maladies	101-P12-AT 180-P15-AT 180-P25-AT 180-P36-AT	Microbiologie Aspect clinique des problèmes de santé I Aspect clinique des problèmes de santé II Aspect clinique des problèmes de santé III
02BK	Discerner les caractéristiques des médicaments	165-214-AT 165-222-AT 165-232-AT 165-241-AT	Initiation à la pharmacologie Médicaments et usages I Médicaments et usages II Médicaments et usages III
02BL	Analyser l'usage des médicaments et leurs effets sur l'organisme humain	165-222-AT 165-232-AT 165-241-AT	Médicaments et usages I Médicaments et usages II Médicaments et usages III
02BM	Traiter des données mathématiques liées aux activités pharmaceutiques	201-P26-AT	Calculs pharmaceutiques
02BN	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement	165-216-AT 180-P53-AT	Santé et sécurité en milieu pharmaceutique Services cliniques en pharmacie
02BP	Exploiter les technologies de l'information et de la télécommunication	420-P17-AT 165-224-AT	Environnement numérique Environnement numérique en pharmacie
02BQ	Exploiter des équipements et des appareils	165-235-AT 165-242-AT 165-243-AT 165-244-AT	Conditionnement des médicaments en milieu communautaire Préparations magistrales stériles Conditionnement des médicaments en établissements de santé Stage d'expérimentation
02BR	Interagir en contexte professionnel	350-P23-AT	Communication professionnelle en pharmacie
02BS	Coordonner le conditionnement des médicaments	165-235-AT 165-243-AT 165-244-AT	Conditionnement des médicaments en milieu communautaire Conditionnement des médicaments en établissements de santé Stage d'expérimentation
02BT	Coordonner les préparations magistrales non stériles	165-234-AT	Préparations magistrales non stériles
02BU	Coordonner la préparation de produits stériles	165-242-AT 165-244-AT	Préparations magistrales stériles Stage d'expérimentation
02BV	Collaborer au fonctionnement administratif d'une pharmacie	165-233-AT	Administration d'une pharmacie

COMPÉTENCES			COURS CONTRIBUTANT AU DÉVELOPPEMENT ATTENDU
02BW	Collaborer au contrôle de la qualité et à l'amélioration continue	165-262-AT	Assurance-qualité et amélioration continue
02BX	Gérer le personnel technique de la pharmacie	401-P55-AT 165-262-AT 165-265-AT	Gestion du personnel Assurance-qualité et amélioration continue Stage d'intégration (ESP)
02BY	Contrôler les opérations de la chaîne d'approvisionnement	401-P54-AT 165-261-AT 165-265-AT	Gestion des stocks Circuit du médicament II Stage d'intégration (ESP)
02BZ	Contrôler des activités liées au circuit du médicament	165-251-AT 165-261-AT 165-265-AT	Circuit du médicament I Circuit du médicament II Stage d'intégration (ESP)
02C9	Gérer les technologies liées au circuit du médicament	165-263-AT 165-265-AT	Optimisation du circuit du médicament Stage d'intégration (ESP)
02CA	Collaborer à la prise en charge de la thérapie médicamenteuse	180-P15-AT 180-P25-AT 180-P36-AT 180-P53-AT 165-252-AT 165-265-AT	Aspect clinique des problèmes de santé I Aspect clinique des problèmes de santé II Aspect clinique des problèmes de santé III Services cliniques en pharmacie Prise en charge de la pharmacothérapie Stage d'intégration (ESP)
02CB	Collaborer à des études cliniques	165-264-AT	Études cliniques

Des attitudes qui font toute la différence !

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant(e) qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- Qu'il ou qu'elle fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il ou qu'elle définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- Qu'il ou qu'elle fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il ou qu'elle se sente responsable de la réussite de son projet;
- Qu'il ou qu'elle accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue.

De l'admission à la sanction...

Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre rendez-vous via l'adresse courriel suivante : registrariat@cegepat.qc.ca



**Cégep de
l'Abitibi-Témiscamingue**

www.cegepat.qc.ca



www.facebook.com/CegepAbitibiTemiscamingue